PrÉsidence

de la Paris, le 21 juin 2015

République

NOTE

à Monsieur le Président de la République

----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet : Questions d’actualité – 21 juin 2015***

1. **Prélèvement à la source : une opinion très bien orientée, mais un débat à cadrer rapidement**

* Malgré la couverture médiatique plutôt mitigée, **l’adhésion des Français au prélèvement à la source ne se dément pas : 65% s’y disent favorables** (+5 par rapport à mars et mai dernier), dont 73% à gauche et **80% des sympathisants PS**. Les catégories populaires sont plus méfiantes (57%) que les CSP+ (69%).
* **L’adhésion s’appuie notamment sur deux ressorts d’opinion très forts :**
* **Un surcroît de sécurité et de prévisibilité** : 76% pensent que « *c’est une bonne chose car les contribuables pourront mieux gérer leur budget en payant leurs impôts en fonction de leurs revenus de l’année en cours, et pas ceux de l’année dernière* ».
* **Une méthode qui peut éviter les fraudes** : 71% pensent que « *c’est une bonne chose car cela permettra de mieux lutter contre les fraudes*».

On en trouve là aussi quelques traces dans les verbatims : « *La loi sur les prélèvements direct des impôts, je pense que c’est un bon truc. Ça impose a tout le monde payer ses impôts ça va éviter un peu de triche* ».

**Ces points d’appuis, correspondent à des attentes réelles de l’opinion**. Relativement peu traités par les médias, ils mériteraient d’être remis en avant.

* Un troisième motif d’adhésion est plus classique : 65% pensent que « *c’est une bonne chose car cela* *simplifiera la déclaration d’impôt des contribuables***»**.
* **Le potentiel positif reste, à ce stade, beaucoup plus fort que les craintes** :
* **49% pensent que « *c’est une mauvaise chose car les employeurs pourront connaître la situation fiscale de leurs salariés et de leurs conjoints* »**. Les CSP + (45%) sont presque aussi méfiantes que les catégories : nombre de cadres craignent sans doute que cela les fragilise dans leurs négociations salariales.

Les éléments de communication déjà mis en avant pour atténuer cette crainte mériteraient d’être davantage soulignés.

* **43% craignent que cette mesure entraine des hausses d’impôts déguisées**. Une crainte bien normale, dans un contexte où 58% des français soumis à l’IR déclarent que leur impôt a encore augmenté cette année.
* ***Il paraît important de poser rapidement et fortement le cadre du débat, sans se laisser enfermer dans les commentaires sur les modalités de mise en œuvre, au risque de faire perdre de vue l’essentiel****. Le sens et les bénéfices de la réforme peuvent être réels pour les Français, mais il faut les expliciter : ils ne seront pas forcément spontanés.*

***A n’avoir entendu pendant une semaine que des commentaires techniques,******apparaissent déjà des interrogations****: «* Le prélèvement à la source, ça à l’air un peu compliqué à mettre en place. Je ne suis pas sûr que cela apporte grand-chose *» - EELV. «* Les impôts directs, comment ça se passe le basculement, que d’un coup ? On a une certaine habitude, là, il y a une incertitude *» - FdG.*

* *D’autant que nous* ***nous sommes relativement fragiles sur le terrain de la crédibilité d’exécution.***

***Même parmi les personnes favorables*** *à la mesure, seule* ***une petite majorité (54%) fait confiance au gouvernement pour « mettre en œuvre une réforme aussi complexe »****. Le déficit se concentre naturellement à droite (38% de confiance seulement, contre 68% à gauche), mais il s’agit d’une faiblesse à surveiller.*

* *Pour éviter un mécanisme similaire à celui de la réforme du collège (cadre de compréhension imposé par nos adversaires, se concentrant sur des points accessoires voire faux, mais suffisant pour emporter le rejet de la réforme alors même que les mesures importantes étaient, prises isolément, approuvées), il paraît essentiel de* ***remettre en avant,******à travers l’ensemble de la communication gouvernementale*** *- on sait que les premières semaines sont déterminantes :*
* ***le sens de la réforme****, qui répond à des attentes réelles de l’opinion**:* ***(i) sécurité / prévisibilité ; (ii) justice / lutte contre les fraudes****;* ***(iii) simplicité****.*
* *répondre aux craintes :* ***pas de hausse d’impôt****;* ***garanties sur les données personnelles****.*
* *rassurer sur l’exécution,* ***sans s’enfermer dans des discussions qui feraient perdre de vue les objectifs de fond****.*

1. **Loi Macron et recours au 49.3**

* L’utilisation du 49-3 est assez largement désapprouvée - même avec une question mettant en balance l’efficacité : **66% des Français estiment que « *Manuel Valls a eu tort d’utiliser le 49-3, car il faut laisser au Parlement le temps de débattre*»** contre 32% qui pensent « *qu’il a eu raison de l’utiliser car il faut réformer le pays le plus rapidement possible*».
* Pourquoi ? Les questions ouvertes éclairent les raisons :
* Il y a **très peu de critiques de fond de la loi**. La quasi-totalité des commentaires se concentrent sur la méthode.
* On retrouve fortement, comme en février, **le « déni de démocratie »** : ce ne serait pas normal de violenter le Parlement pour faire passer une loi, on y voit le signe d’un dysfonctionnement politique.

*« La passation de la loi du 49-3. Pour moi on est plus une démocratie car on fait passer des textes de lois sans consulter la population. »*

*« On fait passer des lois au forcing et donc c’est pas très honnête. »*

*« J’imagine qu’il y a des choses intéressantes dans la loi Macron mais l’utilisation du 49-3 est inadmissible. L’idéal serait de passer en referendum, c’est le retour à la démocratie. »*

*« Le recours à l’article 49-3. On reste sur la division droite-gauche. La loi en elle-même n’est pas mauvaise, mais il y a seulement de la politique face à cette loi, alors qu’elle méritait mieux un positionnement intelligent. »*

* Cette critique ne peut se développer que parce que **les débats au Parlement n’ont pas été entendus**. Il n’y a pas eu de récit d’une discussion qui risquait de s’enliser - ou de dénaturer la réforme -, pouvant justifier de la terminer ainsi. Le sentiment qui a été renvoyé a été que **le 49-3 a été utilisé pour esquiver un débat, et non pour surmonter un blocage**.

*« L’histoire du 49-3, je trouve ça pitoyable. Ça bloque tout débat. Et quand on passe une loi sans débat et sans considération de sa majorité, on est vraiment un lâche. »*

*« La loi Macron passée par décret, on s’est débrouillé pour qu’il n’y ait pas de débats à l’Assemblée. »*

*« L’emploi du 49-3, faire passer sauvagement une loi aussi importante n’est pas responsable. »*

* Enfin, le 49-3 **résonne beaucoup avec les traits d’image négatifs de M. Valls** et renforce la certitude que le gouvernement est « passé en force » sans écouter.

*« Le comportement de monsieur Valls, sa façon de faire certaines choses et de dire certaines choses ne conduisent à rien de bon. ».*

*« La loi Macron a été forcée et non discutée. C’est vraiment une attitude autoritaire du gouvernement. »*

*« Il ne demande pas l’avis des gens. »*

*« Manuel Valls a encore fait le 49-3. C’est dommage, les députés n’ont pas pu voter. C’est la deuxième fois. »*

*« Le 49-3, c’est de l’autoritarisme. Vouloir refuser le dialogue, ne pas oser risquer d’avoir tort, ça me choque. »*

* En mineur, on retrouve, comme en février, des **craintes pour les réformes futures**

*« Le fait que l’on discute et qu’on soit obligé d’en venir au 49-3 car il y a trop d’opposition, c’est pas bon. »*

*« Ça prouve que le gouvernement n’a pas la représentation suffisante pour faire passer les lois de manière générale. »*

* **Malgré nos efforts pour banaliser ce vote, seuls 33% des Français pensent que *« c’est un acte politique sans conséquence*»** (contre 64% qui estiment que « *c’est un acte fort qui engage le gouvernement* »).

En conséquence, même s’il y très peu de critiques formulées sur le fond, **le soutien à la loi elle-même se fragilise : il s’effrite à gauche, et se politise à droite**. 51% des Français s’y disent favorables, dont 53% à gauche (72% au PS), 47% chez les Républicains (mais 67% à l’UDI).

* ***Les débats au parlement n’ont pas entendus par les Français*** *(ni en février, ni depuis), et fin de la discussion pas annoncée. Le nouvel usage du 49-3 est donc majoritairement* ***vu comme un passage en force évitable, plutôt que comme un impératif d’efficacité pour éviter des blocages prévisibles****.*

***Il est, comme en février, quasi-exclusivement associé au PM****, et non au ministre ou au PR. Mais alors qu’en début d’année l’image de détermination et d’efficacité du PM avait pu aider aider à orienter les représentations, à l’issue d’une séquence plus difficile paraissent avoir davantage résonnées les perceptions d’autoritarisme.*

* ***Il paraît dès lors important de :***
* ***insister davantage sur le temps consacré au débat depuis la présentation de cette loi****: ce pourrait être l’un de nos angles peincipaux de communication, en particulier en prévision d’un troisième 49-3 en juillet.*

« Le 49-3, on revient à la charge une deuxième fois avec cette méthode, là vraiment ce n’est pas facile à suivre. » (PS)

* ***illustrer encore davantage les bénéfices concrets à attendre de la loi*** *(ouverture des premières lignes d’autocar, …) ; pour recentrer autant que possible le débat sur le fond et* ***éviter que la méthode d’adoption ne déteigne trop sur le soutien à la loi****.*

1. **Migrants : grande frilosité d’accueil ; attente très forte d’une solution européenne.**

* **Seuls 15% des Français disent refuser d’accueillir les migrants** qui fuient « *la guerre* » ou « *les persécutions* », et un quart s’opposent au principe d’accueillir ceux qui fuient « *les conditions de vie et la misère dans leur pays* ».

**Une majorité (50 à 52%) estime que « *la France devrait les accueillir, mais la situation actuelle du pays ne le permet pas* »**. Ils ne sont qu’entre un quart et un tiers à juger que « *la France doit les accueillir*» (24% ceux qui fuient la misère ; 36% ceux qui fuient la guerre et les persécutions).

**A gauche cependant, 54% estiment que la France « *doit accueillir* » ceux qui fuient les conflits et les persécutions, et 39% ceux qui fuient leurs conditions de vie -** sur ce dernier point, une majorité relative de sympathisants de gauche (48%) continue à penser que la France n’a pas les moyens d’accueillir tous ceux qui fuient la misère.

* Dans ce contexte, et alors même que la question des migrants a très largement occupé les médias et les conversations des Français, **le plan présenté par B. Cazeneuve est passé presque inaperçu**: 29% en ont entendu parler, dont seulement 8% savent précisément de quoi il s’agit.
* *Nous sommes vus pour le moment comme assez peu porteurs de solution de fond sur ce sujet (hors les expulsions temporaires) : peut-être notre plan d’action mériterait-il d’être accompagné par le PR ou le PM, tant les inquiétudes paraissent grandes - du côté de ceux qui ont peur de flux incontrôlables comme de celui des Français qui craignent que nous renoncions à nos principes et notre tradition d’accueil.*
* *A noter qu’il s’agit de* ***l’un des rares domaines où les attentes se concentrent avant tout à l’échelle européenne****: les Français pensent à 90% que c’est « au niveau de l’Union européenne » que la question peut être résolue efficacement, contre 9% seulement « au niveau de la France ».*

*Nous pourrions davantage* ***mettre en avant nos initiatives européennes, qui répondent à la fois à un a priori d’efficacité, et permettent de mettre en échec la rhétorique de l’isolement et de la souveraineté lepéniste****: il est à ce titre remarquable de noter que 83% des électeurs de MLP pensent que la situation ne peut pas être réglée efficacement sur le plan national, mais au niveau européen.*

Adrien ABECASSIS